

Mettez-vous à leur place. Vous n’imaginez tout de même pas que les firmes qui vendent des médicaments, des tests biologiques, des dispositifs médicaux, etc. vont clamer que leurs “nouveau-tés” du moment n’ajoutent rien aux produits concurrents déjà disponibles.

Vous n’imaginez tout de même pas qu’elles vont vous dire que les panoplies diagnostiques et thérapeutiques accumulées depuis cinq décennies sont déjà très importantes, et dans bien des domaines suffisantes. Que les réelles avancées thé-

d’une “nouveau-té” industrielle, à succès commercial voire boursier plus ou moins grand, mais sûrement pas d’un événement thérapeutique digne d’intérêt.

C’est au nom de la liberté du commerce et du développement industriel que les médicaments, comme toute marchandise, circulent largement ; et c’est au nom de la liberté du commerce que les agences des produits de santé acceptent aujourd’hui la commercialisation de plus en plus rapide et facile des médicaments.

## É D I T É O R I A L

# Tout nouveau, tout beau ?

rapeutiques existent mais que, peu nombreuses chaque année, elles concernent la plupart du temps des situations peu fréquentes (lire pages 84-89). Que les enjeux contemporains devraient surtout consister à cerner et éclairer l’amélioration de l’usage des moyens actuellement disponibles.

Nouveau ! Innovation ! Nouveau ! Innovation ! À ces mots fétiches, sans cesse répétés, falsifiés, galvaudés, opposons l’expression “progrès thérapeutique”, et plus précisément la notion de “progrès thérapeutique tangible pour les patients, par rapport à ce qui existe déjà” (lire pages 140-145).

Un réel progrès par rapport aux traitements déjà accessibles, c’est une efficacité plus grande, et/ou moins d’effets indésirables, et/ou une amélioration des conditions de traitement. Sinon, il s’agit certes

Le progrès thérapeutique n’est pas un critère de ces agences pour délivrer une autorisation de mise sur le marché (AMM). Et on ne voit pas pourquoi les firmes se contraindraient elles-mêmes à satisfaire ce critère.

Chaque année, on voit apparaître une dizaine de progrès thérapeutiques notables liés aux médicaments, et une quinzaine d’améliorations plus modestes.

Le décompte n’est pas nul. Identifier ces progrès, être capable de bien les mettre en œuvre : voilà un travail nécessaire, intéressant, important et fécond.

Le reste n’est que poudre d’or pour les actionnaires, et poudre aux yeux pour les prescripteurs et les patients.

**La revue Prescrire**